

millions de dollars. Au lieu de réaliser des bénéfices de 10 millions de dollars, nous avons accusé un déficit réel de 21 millions de dollars.

Je devrais ajouter que le revenu net du service ferroviaire en 1973 s'est élevé à 25.7 millions de dollars, ce qui était la meilleure année depuis 1956, et que nos bénéfices bruts d'exploitation au montant de 48.5 millions de dollars ont été très respectables et constituaient une amélioration par rapport à 1972.

Les perspectives pour 1974 semblent très bonnes. Comme vous le savez d'après ce que vous avez entendu et vu, la demande relative au trafic est encore extrêmement élevée. On assure le mouvement d'énormes quantités de marchandises. Nous sommes aux prises avec une pénurie de wagons de chemin de fer et avec tous les problèmes qui s'y rapportent. L'économie est soutenue, et c'est d'après ce critère-là que nous évaluons notre rendement. Nous croyons que si nous bénéficions de circonstances favorables, nous comblerons peut-être ce déficit en 1974.

Honorables sénateurs, je viens de faire une déclaration superficielle et je le reconnais, mais je l'ai faite vraiment afin d'avoir l'occasion de m'entretenir avec vous ce matin.

**Le vice-président:** Je vous remercie, monsieur MacMillan. J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est donnée pour vous dire comment nous sommes désolés de vous voir prendre votre retraite, mais j'espère que même si vous ne venez pas nous voir au Sénat à titre de président du CN, vous viendrez en tant que Canadien. Nous vous exprimons tous nos vœux de santé et de bonheur pour de nombreuses années à venir.

**Le sénateur Riley:** Je suis heureux d'être en mesure d'examiner ce bilan consolidé en date du 31 décembre 1973. J'aimerais poser une ou deux questions qui découlent de celles que j'ai posées lors de la dernière réunion. Je serais intéressé à prendre connaissance d'un bilan ou d'un état financier de certaines filiales, particulièrement la *Canadian National Transportation Limited* et d'obtenir des renseignements sur ses relations avec le service des messageries du Canadien National. Avez-vous en main un bilan ou un état financier de la *Canadian National Transportation Limited*?

**M. MacMillan:** Nous l'avons pour 1972 et 1973. Êtes-vous intéressé à une année en particulier ou aux deux?

**Le sénateur Riley:** Je suis réellement intéressé aux deux. Le dernier bilan que j'ai examiné datait probablement de 1971.

**M. MacMillan:** On me dit que l'état financier de 1972 a été déposé au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve.

**Le sénateur Riley:** C'est donc celui de 1973 qui m'intéresse.

**M. MacMillan:** Oui. Je vais vous remettre, sénateur, le bilan de la *Canadian National Transportation Limited* en date du 31 décembre 1973, accompagné d'un autre document, l'état des revenus pour la période terminée le 31 décembre 1973.

**Le vice-président:** Ces documents seront-ils annexés aux comptes rendus, honorables sénateurs?

**Des voix:** D'accord.

Voir l'appendice «A»

**Le sénateur Benidickson:** Monsieur le président, j'aimerais signaler que nous estimions être dans une situation désavantageuse lors de la dernière réunion, car nous ne disposions d'aucun document de cette nature pour 1973. Ce document a-t-il été déposé à la Chambre des communes d'une façon ou d'une autre par le ministre des Transports?

**M. MacMillan:** Non, sénateur.

**Le sénateur Benidickson:** L'année dernière, il a déposé un état financier sous réserve qui étant donné les vérificateurs n'avaient pas été nommés en conformité avec certaines lois, il était limité de cette façon.

**M. MacMillan:** Il faudrait considérer celui-ci de la même façon.

**Le sénateur Benidickson:** Oui.

**M. MacMillan:** Il est vérifié, mais non certifié, si vous voulez.

**Le vice-président:** Honorables sénateurs, nous ne disposons pas d'autres exemplaires du document que nous a remis M. MacMillan, mais il figurera dans le compte rendu des délibérations d'aujourd'hui.

**Le sénateur Benidickson:** Il a été publié dans les journaux, du moins en résumé, depuis la réunion du Comité, de la semaine dernière n'est-ce pas?

**M. MacMillan:** Non, cet état financier ne s'applique qu'à la *Canadian National Transportation Limited*.

**Le vice-président:** Je crois que ce sont le bilan consolidé du Canadien National au 31 décembre 1973 et l'état financier d'Air Canada pour 1973 qui ont été déposés, sénateur Benidickson. Si je comprends bien, ils ont été déposés à l'autre endroit la semaine dernière.

**Le sénateur Benidickson:** C'est ce à quoi je faisais allusion.

**Le sénateur Smith:** Monsieur le président, s'il n'y a pas suffisamment d'exemplaires du document qui vient d'être déposé, peut-être pourrions-nous en faire des photocopies.

**Le sénateur Langlois:** Afin qu'il y en ait au moins pour tout le monde.

**Le vice-président:** Oui, je vais m'en occuper.

Avez-vous besoin d'une copie pour poser votre question, sénateur Riley?

**Le sénateur Riley:** Non, je peux continuer mon interrogatoire sans l'aide de l'état financier.

La semaine dernière je crois avoir demandé des renseignements sur la politique de fonctionnement du CNTL et comment celle-ci se rattache aux messageries du Canadien National. Si je comprends bien, ce sont elles qui dirigent la *Canadian National Transportation Limited*, du moins dans certaines régions du Canada, où elles s'occupent de la vente et de la facturation—connaissances, ou factures proforma, et leur personnel travaille pour la *Canadian National Transportation Limited*; cette société est exploitée au prix coûtant et envoie son compte au Canadien National à la fin de chaque année. Est-ce exact?

**M. MacMillan:** Peut-être qu'en expliquant la politique, je répondrais à vos questions.

**Le sénateur Riley:** Très bien.